

SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC - BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°

Feuille d'informations N°8

Printemps – été 2002

BUREAU DU SYNDI- CAT DE PESSAC- BOURG

PRESIDENT: Jean-Claude
LARREZET
05 56 45 97 73

VICE-PRESIDENTES:
Arlette CHASTAND
commission culturelle
05 56 45 26 47

Micheline HONTABAT
commission sociale
05 56 45 23 94

Jean-Claude CASTILLO
commission urbanisme
05 56 45 87 87

SECRETARE:
Christiane ROUSSEAU-
SIMON
05 56 46 03 61

TRESORIER: Domin i-
que LESTYNEK
05 56 45 55 51

TRESORIER-ADJT:
Sylvie CAMACHO

Rédaction de la « **Feuille
d'Informations** »
René Cancian

**CONTROLEURS DES
COMPTE:**
Mme TAUBAN, M. BIOT,
M. L'HARIDON

ACTIVITES:

SCRABBLE:
Mme LOUIS
05 56 45 28 07

DUPLICATE:
Mme LEPIC
05 56 45 43 61

PATCHWORK:
Mme DARDEVET
05 56 45 27 99

*La correspondance
peut être déposée dans
notre boîte aux lettres ,
rue Pujol,
À côté de la salle
Roger Cohé*



SOMMAIRE

L'enquête publique
Cheminement convivial
Espaces verts
Ecole A. Briand
Cinéma
Circulation
ACTIVITES

Chers adhérents et voisins de quartier,

Si quelques turbulences viennent de traverser la vie nationale (campagnes électorales, élections, et, pour certains, un grand désenchantement footballistique...) notre vigilance demeure du côté de l'évolution et de la vie de notre centre ville .

Ce qui doit, en particulier, attirer notre attention, en cette fin de mois de juin, c'est l'enquête publique concernant notre Z.A.C.. Chacun a vu son annonce placardée en de multiples endroits de la ville et qui nous invite à consigner nos remarques dans les registres mis à notre disposition en Mairie.

Nous tenons tous à ce que ce Centre soit plus accueillant, plus vivant, plus convivial. C'est le moment de s'exprimer dans ce sens... avant qu'un certain nombre d'entre nous aillent bronzer ou pâlir sous d'autres cieus ! Quant à ceux qui restent, ils auront le plaisir de goûter au calme et à l'air presque pur qui règne enfin , durant cette période ,dans les rues de Pessac...

Bonnes vacances donc à tous !!

L'ENQUETE PUBLIQUE afférente au projet Z.A.C. « centre ville » de PESSAC

Nous n'avons plus que jusqu'au 27 juin pour écrire nos remarques sur les trois dossiers concernés:

Rappel de l'affiche: 1)La modification du plan d'occupation des sols (**P.O.S.**), valant Plan Local d'Urbanisme **P.L.U.**. (Le POS ne concerne que de simples droits à construire sur des zones délimitées; le PLU permet une vision globale des équipements urbains d'où (peut-être) moins de morcellements et plus de cohérence entre les territoires de notre commune.

2) L'Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (**D.U.P.**) de cette opération,

3)Déclassement de certaines voies publiques situées dans le périmètre (ex.:La voie qui traverse le groupe scolaire Jeanne d'Arc sera en partie «privatisée»; la rue des Poilus, devant la future surface alimentaire, sera déplacée, etc...)

Le syndicat de quartier trouve logique donc que la ZAC soit examinée dans **un plan d'ensemble** de l'équipement de la ville qui dépasse ses propres limites.

Quelques observations :

LES PLACES

Nous souhaitons

- que les futures placettes soient réellement ouvertes aux personnes et pas seulement réservées aux voitures d'où implantation de bancs, d'arbres...
- que la place Goulinat redevienne une vraie place, interdite au trafic automobile (sauf aux livreurs des commerces)
- que la place de la Ve République soit réaménagée et que le kiosque soit implanté et « intégré », par exemple (c'est une idée entre autres), dans la nouvelle percée entre la place Goulinat et la place de la Ve République, en bordure de l'avenue.
- que la place du Gal de Gaulle soit aménagée pour assurer une « irrigation » sécurisée du centre depuis l'autre côté de la voie ferrée et la future gare intermodale
- que le futur parking de la moyenne surface alimentaire (qui jouxtera la place du Gal de Gaulle) soit arboré...

CHEMINEMENT CONVIVAL

Tracé souhaité dans Pessac: depuis Bellegrave: le long de la future école maternelle ? Rue du 19 mars? entre la résidence Antheor et les nouvelles résidences de Bellegrave? les venelles du Poujeau et débouchant sur la rue du colonel Fonck? Nancel Pénard? Herman Lemoine? la future placette qui débouchera sur la place de la Ve République? passage sous la voie ferrée (ce passage sera élargi) ? parc Pompidou? Saige, le Pontet, l'Université...

ESPACES VERTS.

Quelques remarques:

Il n'y a aucun espace vert public ouvert sur le côté nord de la voie ferrée dans Pessac; dommage ! Sans doute peut-on y remédier.

De plus, au fur et à mesure que les fonds de parcelles du Centre seront bâties, les espaces verts privés ne seront plus visibles de la rue: ce sera plus ordonné mais plus triste (voir la rue Roger Cohé).

Nous souhaitons qu'un **vrai square**, entre le Milton et le château de Bellegrave soit aménagé (proximité de la future école maternelle).

L'ECOLE A. BRIAND

Un désaccord (ou un malentendu ?) subsiste entre parents d'élèves et Municipalité. Nous avons pu lire les arguments de chacune des parties dans la presse locale (S.O. du 11 juin pour la FCPE et S.O. du 14 juin pour la mise au point de M. BOUTET, adjoint à l'enseignement, qui apporte sur le sujet des précisions importantes

Quant au syndicat de quartier, nous avons toujours déclaré ici qu'il serait inadmissible que le groupe scolaire soit cerné par la circulation automobile (pollutions, sécurité...) et que l'école est d'abord faite pour les enfants qui doivent pouvoir travailler dans le calme et la salubrité. En ce qui concerne la circulation autour de l'école les avis sont partagés:

1) soit on désapprouve le percement d'une nouvelle voie à travers l'école maternelle actuelle et alors le contournement du groupe scolaire continuerait de se faire par Nancel Pénard,

2) soit le percement de cette nouvelle voie s'avère indispensable et alors il faudrait fermer la place Goulinat au trafic de transit. Cette deuxième solution est privilégiée par la Municipalité. Le débat continue donc...

Dans le projet, l'ensemble du groupe scolaire serait rasé sauf la façade de la place Goulinat. Or cette façade présente, à notre avis, un aspect architectural médiocre. **Notre suggestion:** démolition de cette façade et son remplacement par une façade légèrement en retrait par rapport à la rue, avec parement en pierre (en se référant à l'immeuble de la rue Pujol) et rappelant la façade actuelle de l'entrée de l'école côté Roger Cohé.

Un membre du bureau particulièrement sensible à la « redynamisation » du Centre et à la rentabilisation du domaine public émet l'idée suivante: surélever le 1er étage de l'école, côté rue, par un niveau mansardé indépendant pour y aménager des logements CROUS pour étudiants...

Autre suggestion: A la place des maisons de ville prévues sur l'emplacement de l'aile nord de l'actuelle école maternelle, pourquoi ne pas y installer des locaux pour les associations notamment la Maison des Associations et surtout une vraie maison de quartier de Pessac Bourg suffisamment équipée (sanitaires, bureau) et suffisamment vaste pour accueillir les activités qui attirent de plus en plus de personnes. Ce qui distingue un « Centre » c'est la densité des services publics.

LE CINEMA

Il constitue, notamment en soirée, un élément majeur de l'animation du Centre (tous publics et notamment les étudiants du campus) et de l'activité des restaurants.

Face à la concurrence très forte des villes voisines tout doit être fait pour favoriser son développement. Un agrandissement est prévu et l'on souhaite qu'une surface à vocation culturelle et audiovisuelle vienne le compléter.

LA CIRCULATION

Une large **zone 30** est souhaitée (de Bellegrave à la voie ferrée). Nous dénonçons toujours la densité et la vitesse de la circulation de transit qui passe par Roger Cohé, le long de l'école et traverse le cœur de ville.

Nous déplorons l'anarchie dans les horaires des **livraisons des marchandises**. La circulation s'en trouve encore plus difficile. Une régulation s'impose.

De même en ce qui concerne le **ramassage des produits financiers en** pleine rue qui expose les passants à d'éventuelles rencontres dangereuses. Les banques doivent prévoir les sas nécessaires.

ARCHITECTURE

Il est souhaité :

Immeuble en retrait sur rue, clos grille/haie, façade pierre et dernier niveau mansardé.

Concernant le **taux de places de stationnement** dans les immeubles résidentiels, il devrait être porté, au moins, à deux places par appartement; cela correspond mieux à la réalité de la densité actuelle des voitures.

LE COMMERCE

Un gros effort doit être accompli pour augmenter l'offre commerciale dans le Centre (renforcer les incitations, faciliter les installations...améliorer le stationnement). La plupart des commerçants – et on les en remercie – ont bien compris que la qualité de l'accueil et du service, la qualité des produits, la disponibilité sont des armes essentielles pour lutter contre les grandes surfaces périphériques

Enfin une façade commerciale marquant une identité du centre et respectant les immeubles s'impose

DEPLACEMENTS

Nous avons évoqué ici maintes fois:

-la nécessité de faciliter les déplacements des piétons: rendre les trottoirs praticables par tous, éclairage plus puissant en certains endroits (sécurité), intégration des réseaux...

-rendre les déplacements des vélos moins périlleux et prévoir des parcs sécurisés dans les espaces publics.

-remplacer, si possible, les feux par des giratoires pour apaiser la circulation automobile,

-favoriser l'usage du parc souterrain (sécurité, attractivité) avec une politique globale de stationnement

(Certes beaucoup de travaux ont déjà été faits dans ces domaines mais l'élan doit être maintenu)

Rappelons que le syndicat de quartier approuve depuis le début l'arrivée du tramway jusqu'à la gare SNCF (intermodalité importante) en souhaitant son prolongement rapide vers le CHU.

LES ACTIVITES

Goûter des Anciens du 9-02-2002:

Les très nombreux participants ont apprécié un spectacle pleinement réussi et de multiples lots les ont récompensés de leur fidélité.

Belote du 16 mars 2002:

succès relatif cette année. 6 lots ont été gagnés.

Duplicate

Le club T22 de scrabble en duplicate est né en novembre 99 à la salle Léon Blum. Il connaît un franc succès. 24 licenciés à la Fédération Française de scrabble et 10 non licenciés font des exploits. Pour les parties à points (PAP, TRAP, Tournois) le club reçoit les clubs voisins (Andernos, Arcachon, Libourne, Lège, St Aubin du Médoc, Le Bouscat, St Bruno) . Il a participé avec succès au championnat régional de duplicate à Biarritz (140 personnes). Le club a également participé au téléthon avec le scrabble.

Cette activité est donc à encourager. « Bien des joueurs sont seuls et trouvent dans le club l'amitié, le réconfort et surtout l'écoute » précise la dévouée Présidente.

BRAVO !!!

Le Patchwork

connaît toujours le même succès et produit des chefs-d'œuvre très appréciés. Comme les années précédentes, le club participe généreusement au Téléthon. **FELICITATIONS également !!!**

MANIFESTATIONS PROCHAINES PREVUES

Vide-grenier

le 7 juillet place de la 5e République....vendez , achetez...

Réservez vite votre place au Syndicat de Pessac-Bourg, 11 Rue Pujol les samedis 22 et 29 juin de 9h à 18h

Renseignements : Sylvie 06 89 50 11 68

(Un « bric-à-brac » par trimestre serait prévu.)

Inauguration du Bois des Sources du Peugue,

le 29 juin à 10h organisée par les quartiers de Pessac-Ouest et avec notre participation.

Parcours pédestre ouvert à tous les Pessacais , de tous âges et à chacun son rythme.

Nombreux lots.

Obligation de participer à la promenade de santé pour tous les cardiaques pontés, stentés...ou qui ne veulent pas l'être...

Projets

Au dernier C.A. il a été décidé de retenir un week-end par mois pour organiser des **expositions**.

- en octobre , thème : les vendanges

- en décembre : le téléthon

- en mars ou avril, thème : l'Afrique

Vous avez certainement d'autres thèmes à proposer...merci de nous les communiquer .

Une exposition des ses ouvrages pourrait être organisée par le club **Patchwork** ...on l'en remercie à l'avance!

Duplicate : - en février, un après-midi à L'Orangerie

- le 27 avril , une journée à Bellegrave

